



COMMUNE DE BAVINCHOVE

Rue de l'Eglise

59670 BAVINCHOVE

Tél 03.28.42.40.46.

mail : mairie.bavincove@orange.fr

**ARRETE DE RESTRICTION DE CIRCULATION
ET INTERDICTION DE STATIONNER**

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par la Société SADE TELECOM Rouvroy Lumbres, TSA 70011 à Dardilly cedex 69134 afin d'effectuer des travaux de réparation de câble télécom enterré,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRETONS

- Article 1 : La circulation sera restreinte avec empiètement sur chaussée, interdiction de stationner et de dépasser, à partir du 20 avril 2022 jusqu'au 20 mai 2022 inclus, rue de Bourbourg.
- Article 2 : L'entreprise chargée des travaux apposera la signalisation nécessaire pour permettre l'application des présentes dispositions.
- Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL
 - Monsieur le Commandant des Sapeurs-Pompiers de CASSEL
 - Madame Jennifer LOCQUET, représentant la société SADE TELECOM

Fait à BAVINCHOVE,
le 5 avril 2022



L'adjoint aux travaux,

Cuvelier
Jean-Jacques CUVELIER